



tenants et aboutissants d'une pension alimentaire versée

Par **krema**, le **14/09/2012** à **12:18**

Bonjour,

Aujourd'hui séparé de mon ex compagne avec qui j'ai eu un enfant, le JAF a rendu son jugement et donc fixé le montant de la pension alimentaire que je dois verser ainsi que les modalités de garde de notre enfant.

J'aimerais savoir si mon ex compagne doit me fournir les vêtements de l'enfant, la nourriture de l'enfant... lorsque je me rends à son domicile pour récupérer notre fille pour mon droit de garde.

Si oui, existe t-il un texte qui stipule tout cela.

Merci pour votre réponse

Par **rugbys**, le **14/09/2012** à **18:26**

Votre question est carrément scandaleuse !

Par **krema**, le **15/09/2012** à **10:29**

Scandaleuse ou pas cela reste une question...

A ce jour j'ai ma fille une journée par week end soit 4 jours par mois. J'ai participé à l'achat du lit, poussette et tout le nécessaire pour notre enfant avant notre séparation.

Aujourd'hui j'ai dû tout racheter car mon ex compagne estimait que c'était uniquement à elle. J'ai déjà acheté des vêtements, de la nourriture, un siège auto et autres... Toutefois la pension alimentaire est vouée il me semble à l'habillement et je trouve étrange de récupérer ma fille en pyjama. Bien sûr je lui ai acheté des vêtements mais pour 4 jours par mois